

L'an mil.



Sept. Cents soixante.

huit et le

vingtième jour d'août

de juin a été

en la ville d'Aurillac

gardé avant les no.

de laus sous...

présents Jean Courbebaïse

et Helene de Breu

maries

ad de Breu d'eu

des présentes

parlent Courbebaïse son mary

hauts de la ville d'Aurillac

et de leur

agrément et consentement

autborité et

disence Nicolas Courbebaïse

leur fils naturel

et légitime

majeur de vingt cinq ans passés

et d'euement autborité

et Imancipe dudit

Jean Courbebaïse

son pere a été des présentes

habitant de present de la ville de Toulouse

organiste et pour lui faciliter et acquies

l'apprentissage d'organiste

qu'il a fait es

Jean Sagot

M^e organiste a l'église cathédrale

de Toulouse par

St. Germain a déclaré avoir

reçu comptant

en la somme de lours et en

anticipation de terme

de Pierre Courbebaïse

son frere

maître forgeron au manoir de la Ferrière

de cette ville d'Aurillac

par present et

acceptant du consentement et de la prière de

ses p^{er} et mere la somme de soixante

lours donnée et destinée

aud Nicolas Courbebaïse

par lesd^s Jean Courbebaïse

et Helene de Breu

son pere et mere

dans le contrat de mariage

aud Pierre Courbebaïse

avec Marie Raymond

Nicolas Courbebaïsse pierre courbebaïsse

Amos J. B.

Courts

Courmelaine

The Journal

On a écrit de M. Laine y 68
Ouv. d'ouv. 100
D'ouv. 100